



www.emcdda.eu.int

Drugnet Europe

Lettre d'information de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies

ISSN 0873-5387

Dans ce numéro...

- 2 Ensemble d'outils pour l'indicateur de demande de traitement
- 3 Traitement de l'hépatite C: actualisation du projet
- 4 Rapport européen sur les salles de consommation de drogues
- 5 Préparation à l'élargissement: intégration et visibilité
- 6 Quatre nouvelles drogues synthétiques sous le contrôle de l'UE
- 7 Produits et services de l'OEDT
- 8 Réunion du conseil d'administration

Bâtir sur les points forts pour faire face aux défis du futur

Le programme de travail 2004-2006 de l'OEDT vise à avancer, sur base des réalisations passées, en se concentrant sur l'amélioration de la qualité des données, en s'adaptant à l'évolution du paysage politique de l'UE, en utilisant au maximum toutes les informations disponibles pour montrer l'utilité d'une perspective à l'échelon européen et d'une approche harmonisée, et en évaluant l'efficacité des réactions des États membres et des pays adhérents au problème de la drogue.

Après dix ans, l'investissement considérable des États membres et des institutions de l'UE porte de plus en plus ses fruits en fournissant un "langage commun" qui décrit les aspects fondamentaux de la situation de la drogue dans l'UE. Le travail de l'OEDT a conduit à une meilleure compréhension des problèmes de drogue et a mis en lumière le défi que présentent ces drogues. L'OEDT se concentre de plus en plus sur la fourniture de faits probants pour les responsables politiques.

Les objectifs clés pour 2004-2006 se concentrent sur deux priorités:

- le suivi du phénomène de la drogue – une activité fondamentale et permanente;
- l'analyse thématique du phénomène de la drogue – se concentrant sur les questions qui se présentent en cours de travail, sur des tendances émergentes ou sur d'importantes questions politiques.

La restructuration du *Rapport annuel* de l'Observatoire est une évolution intéressante. Par souci d'efficacité, un rapport complet sur la situation de la drogue dans l'UE sera publié tous les trois ans. Celui-ci sera complété par: un *Rapport annuel* rationalisé sur les nouveaux développements et les importantes questions d'actualité, un bulletin annuel de statistiques, disponible en ligne pour garantir une information mise à jour, des analyses thématiques par sujet et des résumés de la situation dans les pays.

Les défis les plus importants auxquels l'OEDT fera face dans les trois années à venir sont:

- l'élargissement de l'UE – en particulier la gestion de la base de connaissances sur les drogues qui s'est fortement étendue;



Photo: Digital Vision

- le développement continu des systèmes d'identification et d'alerte rapides;
- une transition vers une nouvelle stratégie communautaire sur les drogues et un nouveau plan d'action qui ne coïncident pas avec le début du programme de travail 2004-2006;
- d'éventuelles modifications au niveau des attributions et du fonctionnement de l'OEDT résultant d'actuels changements au règlement fondateur de l'OEDT;
- l'utilisation optimale de ressources limitées, particulièrement à la lumière de l'impact substantiel de l'élargissement de l'UE.

On peut prévoir en grande partie les résultats de ces défis. Un cadre de travail flexible et progressif a été élaboré pour y répondre.

Le défi immédiat se présente le 1^{er} mai 2004, lors de l'élargissement de l'UE, portant le nombre de pays avec lesquels travaille l'OEDT à 25 États membres plus la Norvège et trois autres pays candidats. La *Reitox Academy* remplira un rôle essentiel en rapprochant les gens et leur expertise et en aidant ceux qui ont moins d'expérience à combler leur retard.

L'élaboration d'un système informatique permettant de stocker et de récupérer une quantité d'informations de qualité, sous des formats différents, facilitant une analyse plus détaillée du problème européen de la drogue, constituera un élément clé pour gérer efficacement une collection accrue de données.

Plus d'informations sur le programme de travail 2004-2006: <http://www.emcdda.eu.int/about/workprog.shtml>

Janvier-mars

2004

La situation de la drogue

Estimation de la prévalence

La dernière réunion d'experts au niveau de l'UE sur l'estimation de la prévalence et de l'incidence de la consommation problématique de drogues s'est tenue à Lisbonne les 20 et 21 novembre 2003. Pour la première fois, on comptait parmi les participants des représentants de tous les nouveaux pays de l'UE. Les débats se sont concentrés sur: (1) la manière d'affiner davantage la définition existante donnée par l'OEDT à la consommation problématique de drogues (1), laquelle est une définition générale relativement large qui comporte plusieurs sous-groupes d'utilisateurs problématiques; (2) la manière d'obtenir davantage d'estimations et de meilleures estimations sur la prévalence et l'incidence de la consommation problématique de stimulants et (3) le besoin urgent d'estimations locales multiples et répétées comme ingrédient nécessaire pour de meilleures estimations nationales. Il a été reconnu que la méthode de l'indicateur à plusieurs variables (*Multivariate Indicator Method – MIM*) peut fournir de puissantes synthèses au niveau national mais ne peut pas être utilisée en l'absence d'estimations locales multiples de haute qualité (obtenues de préférence par saisie-resaisie sur la base de trois jeux de données ou plus).

De nouvelles estimations d'incidence provenant de l'Autriche, de l'Italie et de l'Espagne, présentées lors de la réunion, semblent indiquer qu'il y a d'importants changements dans le temps au niveau de l'initiation des nouveaux consommateurs d'opiacés, fournissant de nouvelles preuves sur la nature épidémique de la consommation problématique de drogues. Bien que les estimations de prévalence et d'incidence aient considérablement augmenté, en nombre et en qualité ces dernières années, et aient fourni d'importantes preuves d'un accroissement de la consommation problématique de drogues dans plusieurs pays, il y a encore beaucoup de place pour de nouvelles améliorations dans ce domaine. Plusieurs experts ont signalé qu'ils manquaient des ressources et des données nécessaires pour réaliser un travail de grande qualité, attirant l'attention sur le besoin de redoubler l'investissement dans cet indicateur, tant au niveau national qu'au niveau de l'UE.

Lucas Wiessing, Ludwig Kraus et Carla Rossi

(1) <http://annualreport.emcdda.eu.int/fr/home-fr.html>

Décès liés à la drogue



Le groupe d'experts de l'OEDT sur les statistiques démographiques concernant les décès liés à la drogue a tenu sa réunion annuelle les 11 et 12 décembre 2003. La réunion visait à consolider la mise en oeuvre de cet indicateur clé en passant en revue la progression dans chaque pays, en évaluant la qualité des données annuelles résumées (tableaux Reitox) et en développant un programme technique de formation pour l'application intégrale du protocole sur les décès liés à la drogue en vue d'une prochaine collecte minutieuse de données. Lors d'une session consacrée à cet effet, un rapport sur l'avancement du projet de l'OEDT sur la prévention des décès liés à la drogue a été présenté et le lien entre l'épidémiologie et les interventions visant à réduire les décès liés à la drogue a été examiné.

La prochaine collecte de données (rassemblement de données détaillées) repose sur des projets antérieurs (1). Elle vise à valider les chiffres clés rapportés chaque année par les pays, à analyser

l'application nationale de la Classification internationale des maladies (CIM) et à permettre la poursuite de l'analyse aux niveaux national et européen.

Les participants ont été informés des activités d'Eurostat pour améliorer les statistiques sur la mortalité au niveau de l'UE et du travail de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la révision des règles de la CIM-10 (10^e édition) pour la codification des décès liés à la drogue (2). On s'attend à ce que ces règles révisées améliorent l'identification des décès directement liés à la drogue dans les registres généraux de mortalité, du fait qu'elles donnent la priorité à une dépendance excessive toxique comme cause sous-jacente de décès et, dans le cas d'intoxication par drogues multiples, établissent une liste de priorités pour identifier les substances les plus dangereuses (au moyen du "code T" complémentaire approprié).

En plus de la réunion ordinaire, un atelier tenu le 10 décembre, a évalué l'évolution de l'indicateur clé des décès liés à la drogue dans les pays adhérents et les pays candidats et a fourni une formation sur l'application du protocole standard de l'OEDT à propos des décès liés à la drogue.

Julián Vicente

(1) http://www.emcdda.eu.int/situation/themes/death_mortality.shtml

(2) http://www2.fhs.usyd.edu.au/ncch/WHO%20URC/who_urc.html

Ensemble d'outils pour l'indicateur de demande de traitement: un projet commun OEDT-ONU DC

L'OEDT et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONU DC) (1) ont lancé un projet commun pour préparer un ensemble d'outils, à utiliser dans le monde entier, pour l'indicateur de demande de traitement. Des experts d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe se sont rencontrés à Vienne du 2 au 4 décembre 2003 pour discuter des objectifs et des principales mises au point de cet ensemble d'outils.

Celui-ci visera tant les pays dans lesquels un système de compte rendu est mis en place que les nations moins avancées. Il se concentrera sur des besoins épidémiologiques et de gestion plutôt que

sur des besoins cliniques. On s'attend à ce qu'il soit utilisé aux niveaux international, national, local et au niveau des centres de traitement.

Malgré les différences entre les systèmes de récolte de données existants, des points communs ont été identifiés lors de la réunion. Il a été décidé que cet ensemble d'outils devrait inclure des références à un tronc commun d'informations et essayer de répondre à des exigences de base communes pour la mise en oeuvre d'un système de données sur la demande de

Suite à la page 3

Réponses

8^{ème} réunion annuelle EDDRA

Les administrateurs nationaux de EDDRA (Échange sur les actions de réduction de la demande de drogues) de toute l'Europe se rencontrent annuellement pour discuter des évolutions du projet. La 8^{ème} réunion annuelle de coordination de EDDRA s'est tenue à Lisbonne les 4 et 5 décembre 2003. Des représentants des 15 États membres et de la Norvège y ont participé, accompagnés pour la première fois de représentants de la République tchèque, d'Estonie, de Lettonie, de Lituanie, de Pologne, de Slovaquie et de Roumanie. La réunion de coordination était précédée d'une session de formation à la base de données EDDRA, session à laquelle participaient 19 personnes.

En 2002, la réunion annuelle de coordination s'était concentrée sur l'évaluation interne de la banque de données. En 2003, la réunion avait un centre d'intérêt de communication externe, mettant en lumière des activités de *marketing*, de qualité et de fonctionnement, aux niveaux européen et national.

La première partie de la réunion était consacrée à la mise à jour de la description du projet EDDRA. Il a été convenu que la formulation de la mission, telle que mise à jour, serait "d'améliorer la base des connaissances sur une pratique évaluée, bien conçue et décrite, relative à des actions de réduction de la demande de drogues à travers l'Europe." Au cours de la deuxième partie de la réunion, les participants ont discuté et ont convenu de plans d'action en matière de *marketing*, de qualité et de fonctionnement, qui fourniront une base de travail en 2004 et au-delà.

EDDRA comprend actuellement 474 projets dans les États membres et en Norvège. En janvier, une nouvelle analyse, (Programmes communautaires de prévention contre la drogue de EDDRA – *Community-based Drug Prevention Programmes from EDDRA*) a été publiée. Celle-ci présente les résultats d'une analyse qualitative de 80 programmes communautaires de prévention dans la banque de données EDDRA.

http://www.emcdda.eu.int/responses/methods_tools/eddra.shtml

Abigail David

Suite de la page 2

traitement (par ex. un système flexible, des professionnels très motivés, un guidage spécifique pour les niveaux locaux). L'ensemble d'outils comprendra des études de cas. Des questions éthiques seront également considérées.

Dans les mois à venir, des représentants de l'OEDT et de l'ONUSUDC travailleront ensemble, avec le soutien d'experts internationaux, sur la préparation de l'ensemble d'outils. Les documents de référence liés au projet seront disponibles sur la page internet de l'indicateur de demande de traitement (http://www.emcdda.eu.int/situation/themes/demand_treatment.shtml)

Linda Montanari, Stefano Berterame et Michael Donmall

(¹) ONUDC <http://www.unodc.org/unodc/index.html>

Traitement de l'hépatite C: actualisation du projet



Analyses scientifiques des directives

Des taux élevés d'infection par le virus de l'hépatite C (VHC) parmi les usagers de drogues causent une inquiétude croissante chez les professionnels des services de santé. Malgré le fait que 60 à 80 % des personnes qui contractent ce virus deviennent chroniquement infectées et qu'une proportion considérable de celles-ci (entre 3 et 20 %) développe une maladie du foie terminale, l'accès des usagers de drogues au traitement de l'hépatite C semble être faible. Déterminer si les directives, utilisées en Europe et en Norvège, concernant le traitement de l'hépatite C limitent ou encouragent l'accès des usagers de drogue par voie intraveineuse au traitement des maladies du foie, et dans quelle mesure, constitue le principal objectif d'une étude d'experts lancée par l'OEDT en juillet 2003 (voir *Drugnet Europe* n° 43).

Ces six derniers mois, l'équipe d'experts sur la dépendance, basée au Centre de recherche interdisciplinaire de l'université de Hambourg en Allemagne (<http://www.zis-hamburg.de>), a établi des contacts avec des sociétés professionnelles ainsi qu'avec des experts de toute l'Europe et a rassemblé des documents de consensus, des directives concernant le traitement et des opinions d'experts de chaque pays. Actuellement, plusieurs aspects de la qualité et du contenu des documents de consensus et des directives officielles de traitement sont évalués par l'équipe d'experts qui applique un instrument d'évaluation qualitative standardisé. L'analyse des directives inclura une évaluation de leur rigueur scientifique, de leurs fondements ainsi que de leur précision, applicabilité et indépendance de rédaction.

Les premiers résultats montrent une grande variation en ce qui concerne les conditions de traitement entre les pays ou même dans les pays: dans certains pays, les usagers doivent s'abstenir totalement de drogues pendant un an ou deux avant de commencer le traitement alors que dans d'autres, il n'est pas interdit aux usagers occasionnels de recevoir un traitement. L'autre question, encore plus importante, que l'étude doit aborder est celle de savoir dans quelle mesure l'accès des usagers de drogues au traitement est influencé *de facto* par de telles directives, permissives ou restrictives, et quelles autres variables peuvent jouer un rôle.

Le groupe de consultants remercie tous les experts et toutes les sociétés professionnelles impliquées pour leur excellente coopération et leur formidable soutien. Le rapport final sera présenté en été 2004. Toutefois, les personnes intéressées par les résultats provisoires de l'étude ne doivent pas hésiter à contacter les consultants.

Chef de projet à l'OEDT: Dagmar Hedrich (dagmar.hedrich@emcdda.eu.int).

À lire

L'usage problématique de cannabis

Cette étude examine l'usage problématique de cannabis en France. Le débat sur le cannabis continue à évoluer à mesure que les connaissances sur le produit s'accroissent. Cette publication est basée sur des données et sur la littérature scientifique très récentes et ses collaborateurs sont des experts bien connus dans le domaine. Elle vise à contribuer au débat en plaçant la question de l'usage problématique de cannabis dans son contexte. Elle est présentée par Crips Île-de-France (centre régional pour la prévention du SIDA) et le réseau national d'information et de documentation, Toxibase.

Publié par: Toxibase – Crips Île-de-France

Langue: français

Date: février 2004

ISSN: Crips Île-de-France 1242-1693

Toxibase 1240-1693

Commandes:

<http://www.crips.org>

<http://www.toxibase.org>

Manuel européen sur l'information précoce sur les drogues

Ce manuel présente les principaux résultats d'un projet européen dont l'objectif consistait à développer un modèle commun pour une fonction d'information précoce sur les phénomènes liés aux drogues.

Cette fonction devrait permettre d'identifier les premiers changements dans les usages de drogues, ou les nouvelles drogues, et d'y répondre plus rapidement qu'avec des systèmes de surveillance classiques. Le projet impliquait la participation de six institutions où se situent des points focaux et a été financé par la Commission européenne.

Publié par: OFDT

Langue: anglais et français

Date: novembre 2003

ISBN: 2-11-093495-6 • **Prix:** gratuit

Commandes: <http://www.ofdt.fr>

L'OEEDT est responsable de la sélection des ouvrages cités sous cette rubrique et du texte présenté. Toutefois, le contenu des ouvrages et les avis qu'ils expriment relèvent de la responsabilité de leurs auteurs.

Chronique

Rapport européen sur les salles de consommation de drogues

En 2002/3, l'OEEDT a passé en revue différentes études sur les salles de consommation supervisée de drogues, analysant leurs antécédents historiques, leurs cadres opérationnels et leurs conséquences. Les résultats de ces analyses sont maintenant publiés dans un rapport.

Les salles de consommation de drogues sont des services officiels où des usagers invétérés sont autorisés à consommer des drogues dans de bonnes conditions hygiéniques et sans crainte d'être arrêtés. Elles opèrent le plus souvent dans de grandes villes et ont été mises en place en raison de sérieux problèmes de santé et d'ordre public liés à l'usage de drogues, en particulier à l'injection de celles-ci dans les lieux publics. Elles visent à accéder et à s'attaquer aux problèmes de populations spécifiques, à haut risque, d'usagers de drogues, en particulier les usagers par injection, ceux qui consomment dans des lieux publics, ainsi que ceux qui ne sont pas encore prêts à s'engager dans un processus de traitement. Outre la surveillance de la consommation de drogues, elles offrent d'autres services axés sur la survie, y compris des soins médicaux de base, de la nourriture, des boissons et même souvent des vêtements et un refuge pour les sans-abri. Il existe actuellement quelque 60 salles de consommation dans 36 villes européennes et deux projets pilotes de centres d'injection médicalement supervisée en Australie et au Canada.

Rapport portant sur plus de 15 études récentes sur les effets des salles d'injection sur la santé et l'ordre public

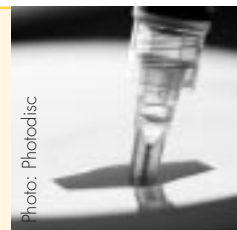


Photo: Photodisc

Le rapport de l'OEEDT décrit ce que sont les salles de consommation de drogues, pourquoi et comment elles sont nées, les personnes qu'elles ciblent, leurs objectifs spécifiques, la manière dont elles fonctionnent et les limites qu'elles connaissent. Il résume des faits probants existants quant aux avantages et aux risques escomptés de ces facilités, en abordant des questions telles que: Les salles de consommation réduisent-elles la morbidité et la mortalité chez les usagers de drogues? Augmentent-elles l'intérêt pour les soins de santé et les soins sociaux, y compris le traitement de la drogue? Contribuent-elles à diminuer l'usage public de drogues et les troubles de voisinage? Peut-on prouver que les salles de consommation encouragent une consommation accrue de drogues, initient de nouveaux usagers ou sont en contradiction avec les objectifs de traitement? Que pensent les voisins et la police des salles? Renforcent-elles les problèmes d'ordre public en attirant des usagers et des revendeurs de drogues en provenance d'autres régions? Et qu'en est-il de la criminalité dans les régions où elles existent?

Dagmar Hedrich

Priorités du programme de travail 2004

Quatre priorités horizontales étayent le programme de travail 2004:

- incorporer les pays adhérents et les pays candidats dans les activités de l'OEEDT;
- consolider les conditions de suivi et d'analyse, avec une attention particulière pour la mise en œuvre du nouveau système de production de rapports du réseau Reitox;
- définir et mettre en place un système informatique permettant de stocker et de récupérer une quantité d'informations de qualité sous différents formats;
- rationaliser la production de rapports sur le phénomène de la drogue, réorganiser la structure du *Rapport annuel* de l'OEEDT ainsi que les autres produits d'information de l'OEEDT, et favoriser une approche intégrée.

Le budget alloué à l'OEEDT pour 2004 s'élève à 12,24 millions d'euros (UE des 25).

http://www.emcdda.eu.int/about/work_programme/04.shtml

Élargissement

Préparation à l'élargissement: intégration et visibilité



L'OEDT et les pays adhérents entament la phase finale de leur préparation à l'élargissement de l'UE qui aura lieu le 1^{er} mai de cette année. Dans le cadre de son projet financé par Phare, l'OEDT intègre de plus en plus des experts des nouveaux pays dans tous ses groupes de travail et activités et tend à répondre à leurs besoins de formation au moyen du programme de formation de la *Reitox Academy*. Dans les mois à venir, la priorité sera d'accroître la visibilité des pays adhérents, en mettant l'accent sur les données et les rapports provenant de ces pays ainsi qu'en améliorant notre connaissance de leur situation en matière de drogues. Cet effort sera soutenu par la production de fiches présentant les nouveaux pays, la création de nouvelles pages internet ainsi que par la production d'une série de cartes.

Alexis Goosdeel

Partenaires

5^{ème} réunion du CICAD sur la réduction de la demande

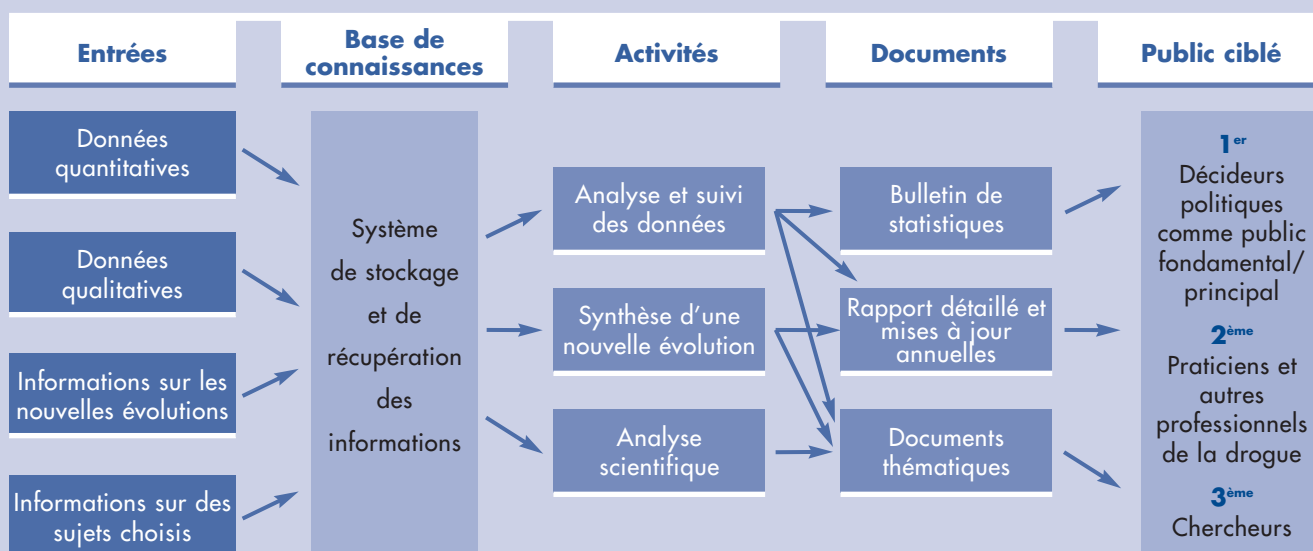
Des représentants du siège de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus de drogues (CICAD) et des experts dans le domaine de la réduction de la demande en provenance de 34 pays membres de l'Organisation des États américains (OEA), se sont réunis à Buenos Aires, du 22 au 24 octobre 2003, pour discuter de la stratégie dans le domaine de la réduction de la demande pour la prochaine période. Des représentants de l'OMS, de l'ONUDC, de la Commission européenne et de l'OEDT étaient également invités à y participer et à partager leur expérience.

La réunion avait pour objectif de fournir des recommandations concrètes pour la prochaine réunion générale du CICAD, en commençant par un débat sur les activités en cours (par ex. école et formation d'infirmier, réseau ibéro-américain). Parmi celles-ci, le mécanisme d'évaluation multilatéral (MEM), basé sur près de 70 indicateurs, joue un rôle central dans le suivi des drogues et la production de rapports annuels. L'intention est d'inclure dans les indicateurs les données sur la demande de traitement mais ceci doit encore être mis en œuvre. Dans son exposé, l'OEDT a décrit l'expérience au niveau de l'indicateur de demande de traitement (méthodologie et principaux résultats) en Europe et la manière dont il pourrait développer davantage la collaboration entre l'Europe et les Amériques.

Le principal résultat de la réunion était la présentation par le groupe de travail du CICAD sur la réduction de la demande d'un "Guide pratique pour l'organisation d'un système complet de traitement de la dépendance par rapport à la drogue". Le rapport intégral de la réunion est disponible à l'adresse <http://www.cicad.oas.org/en/?CICAD%20-%20New.htm>

Linda Montanari et Alain Wallon

Récolte et analyse de données rationalisées



Le nouveau système de récolte de données de l'OEDT vise à diminuer la charge de travail à travers la définition de lignes directrices mieux structurées qui évitent les doubles entrées et incluent des cycles de rapports échelonnés. Le principe sous-jacent est que le même type d'information ne doit être demandé qu'une seule fois. Ceci implique une base de connaissances hautement organisée.

En lumière

Enseignement post-scolaire sur les drogues



La demande pour un enseignement post-scolaire dans le domaine spécifique des drogues s'est intensifiée, ces dernières années, en Autriche. Dans ce contexte, l'ÖBIG, l'institut sanitaire autrichien, a été chargé par le ministère fédéral de la santé et des femmes d'élaborer un plan pour répondre à ce besoin, y compris des programmes d'études pour des professions particulières. Sur la base des mesures sanitaires définies dans la loi sur les substances narcotiques ainsi que sur les exigences pour le traitement de substitution, les cinq groupes suivants ont été sélectionnés: médecins, psychologues, psychothérapeutes, inspecteurs de la santé publique et assistants sociaux.

Le plan a été élaboré en étroite coopération avec des experts des professions concernées. Il consiste en six programmes-cadres – un programme transprofessionnel et cinq programmes monoprofessionnels qui se basent sur le programme commun – plus des recommandations pour leur mise en oeuvre. Étant donné qu'une approche interdisciplinaire est particulièrement importante dans le domaine des drogues, une attention spéciale a été accordée aux compétences et aux exigences ayant un rapport avec l'ensemble des cinq groupes professionnels. En outre, le plan recommande de placer l'accent, lors de la mise en oeuvre, sur une formation multiprofessionnelle en vue de soutenir un échange d'informations entre les différentes professions et la création d'un entendement commun. Il existe un rapport (en allemand) sur ce projet qui peut être téléchargé à partir du site internet de l'ÖBIG.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:
Sabine Haas, ÖBIG, Stubenring 6, A-1010 Vienne.
Tél. ++ 43 1 51 56 11 60. Fax ++ 43 1 513 84 72.
E-mail: haas@oebig.at • <http://www.oebig.at>

Reitox

Le Rapport annuel 2004 englobera les États membres existants et futurs

À la fin de l'année 2003, les points focaux du réseau Reitox ont présenté à l'OEDT leurs rapports annuels nationaux sur la situation des drogues ainsi que leurs tableaux de données. Ces informations nationales comprennent toutes les informations existantes en matière de drogues dans chaque pays, allant de l'usage de drogues parmi la population en général aux stratégies nationales en matière de drogues. Ces rapports dressent donc le tableau le plus précis de ce qui est connu concernant l'usage de drogues, ses conséquences et les réactions dans les États membres. Ils constituent un outil important pour l'information du public, génèrent des débats et soutiennent la prise de décisions sur la base de faits probants. Toutefois, les multiples sources de données incluses dans ces rapports et la qualité inégale de ces données compliquent l'objectif de dresser un tableau global exact du phénomène des drogues au niveau national. Les auteurs des rapports nationaux doivent, en outre, faire face aux difficultés d'interprétation des tendances et de présentation d'un phénomène complexe d'une manière compréhensible.

Le défi de l'OEDT en 2004 sera de rédiger un *Rapport annuel* sur la situation de la drogue dans l'UE sur la base d'une masse d'informations beaucoup plus importante, comprenant des données provenant des dix nouveaux États membres. Afin de lui permettre de traiter convenablement toutes les données disponibles et d'obtenir une image claire de la situation des drogues dans l'UE élargie, l'OEDT place comme prioritaire l'amélioration de la collecte de données nationales en développant davantage l'assurance de la qualité et les stratégies de collectes de données.

Jennifer Hillebrand

Nouvelles drogues synthétiques

Quatre drogues synthétiques sous le contrôle de l'UE

Le Conseil de l'Union européenne a adopté une décision (1) définissant quatre nouvelles drogues synthétiques comme substances devant être soumises à des mesures de contrôle et à des sanctions pénales dans les États membres de l'UE. La décision, adoptée dans le cadre de l'action commune de 1997 sur les nouvelles drogues synthétiques, découle d'inquiétudes concernant les risques sociaux et sanitaires que présentent ces drogues, tels que déterminés dans les rapports d'évaluation des risques (2) produits par le comité scientifique de l'OEDT, conjointement avec des experts nommés par les États membres et des représentants



de la Commission européenne, d'Europol et de l'EMA (Agence européenne pour l'évaluation des médicaments).

Ces quatre drogues, le 2C-I (2,5-diméthoxy-4-iodophénéthylamine), le 2C-T-2 (2,5-diméthoxy-4-éthylthiophénéthylamine), le 2C-T-7 (2,5-diméthoxy-4-(n)-propylthiophénéthylamine) et le TMA-2 (2,4,5-triméthoxyamphétamine),

sont toutes des dérivés amphétaminiques ayant des propriétés hallucinogènes et stimulantes. Bien qu'il n'y ait pas eu de notification de cas de décès ou d'empoisonnement dans l'UE attribuables à ces drogues, elles peuvent présenter des risques similaires à d'autres drogues hallucinogènes qui sont déjà classées dans la liste I ou II de la convention des Nations unies de 1971 sur les substances psychotropes.

Les États membres de l'UE ont jusqu'à trois mois, après la publication de la décision dans le *Journal officiel de l'Union européenne*, et conformément à leur droit interne, pour prendre des mesures de contrôle des quatre drogues, conformément aux obligations qui leur incombent, en vertu de la convention des Nations unies de 1971 sur les substances psychotropes.

Suite à la page 7

Produits et services

Nouvelles publications



Rapport général d'activités 2003

Le *Rapport général d'activités 2003* est maintenant disponible en ligne. Cette publication annuelle fournit un rapport d'avancement détaillé des activités de l'OEDT sur une période de 12 mois. Ce rapport présente les progrès et les résultats pour chaque projet thématique par rapport aux objectifs exposés dans le programme de travail de 2003. L'information fournie est complétée par des hyperliens vers les travaux en cours et les résultats des projets.

Le rapport, disponible en anglais, est une source utile pour tous ceux qui cherchent des informations détaillées sur l'Observatoire et son travail.

<http://www.emcdda.eu.int/infopoint/publications/activities.shtml>

Drugnet Europe – quatre numéros en 2004

Pour des raisons budgétaires, cette année il n'y aura que quatre numéros de *Drugnet Europe* au lieu de six. Bien entendu, nous continuerons à produire la lettre d'information en cinq langues: ES, DE, EN, FR et PT. Nous étudierons en 2004 la possibilité d'introduire un service d'informations en ligne en complément à la publication imprimée. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de nos idées.

À paraître prochainement

Objectif drogues n° 12

"Évaluation de la stratégie et du plan d'action (2000–2004) de l'UE".

La publication de ce document coïncidera avec la conférence "EU strategy on drugs – the way forward" (Stratégie de l'Union européenne contre la drogue: la marche à suivre) qui se tiendra à Dublin les 10 et 11 mai 2004.

Téléchargeable en 21 langues à l'adresse suivante <http://www.emcdda.eu.int/infopoint/publications/focus.shtml>

Développements sur Internet

Les sites internet de l'OEDT se présenteront bientôt sous un nouveau jour. L'OEDT vient d'acquiescer un nouvel outil de gestion de contenu, en développement l'année dernière. Cet instrument facilitera considérablement le processus de création et de publication des pages web. Il vous sera plus facile d'utiliser les différentes versions linguistiques.

Nous sommes en train de faire le transfert vers ce nouveau système.

Nous espérons que le site de l'OEDT nouvellement structuré sera finalisé en juin 2004.

Vous trouverez sur le site internet de l'OEDT des informations supplémentaires sur les publications de l'OEDT et des renseignements pour commander les titres: <http://www.emcdda.eu.int/infopoint/publications.shtml>

Suite de la page 6

Cette décision du Conseil confirme l'efficacité du mécanisme d'alerte précoce et d'évaluation des risques prévu par l'action commune de 1997. Depuis 1998, neuf drogues synthétiques ont été soumises à l'évaluation des risques. Six d'entre elles ont fait l'objet d'une décision du Conseil visant à les soumettre à des mesures de contrôle et à des sanctions pénales dans les États membres de l'UE. La Commission européenne consulte en ce moment le Conseil et le Parlement européen sur des propositions pour une nouvelle décision du Conseil visant à étendre et à renforcer le pouvoir de l'action commune.

Alain Wallon et Roumen Sedefov

(1) http://europa.eu.int/eurllex/pri/fr/oj/dat/2003/L_321/L_32120031206fr00640065.pdf

(2) http://www.emcdda.eu.int/policy_law/joint_action_nsd/risk_assessment.shtml

Ressources

Produits et événements utiles sur le phénomène de la drogue



Portail Elisad

Après deux années de recherche commune impliquant 12 institutions et soutenue par la Commission européenne, l'Association européenne des bibliothèques et des services d'information (*European Association of Libraries and Information Services – Elisad*) a introduit un nouveau service d'informations en ligne. Le portail Elisad donne accès à un large éventail de sites internet, de 32 pays européens, fournissant des informations sur les dépendances, les drogues et l'alcool.

Le portail Elisad constitue une ressource internet unique pour les professionnels de la santé en Europe, comblant les lacunes dans le transfert d'informations et la mise en réseau des institutions, résultant de différences linguistiques et d'un manque de structures de communication appropriées. Le portail donne accès à des informations, en anglais, concernant les activités, les publications et les ressources internet interactives fournies par des institutions de référence dans le domaine de la dépendance à l'égard de la drogue. Les thèmes principaux comprennent l'usage de substances, la prévention, le traitement, la politique, la recherche et la culture. On peut faire des recherches sur le contenu du catalogue à l'aide de plus de 350 mots-clés thématiques. Les utilisateurs peuvent, en outre, mener leurs propres recherches pour arriver à des résultats spécifiques.

Le portail Elisad est maintenant accessible à l'adresse <http://www.elisad.org> ou <http://www.elisad.uni-bremen.de>

Contacts

Archido: <http://www.archido.de>

Drugscope: <http://www.drugscope.org.uk>

Elisad: <http://www.elisad.org>

Toxibase: <http://www.toxibase.org>

Drugnet Europe est une lettre d'information publiée par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), Lisbonne. La lettre d'information est publiée quatre fois par an, en espagnol, allemand, anglais, français et portugais. Version originale: anglais. La reproduction est autorisée dans la mesure où la source est citée.

Si vous désirez vous inscrire gratuitement, veuillez spécifier vos exigences par courrier électronique: info@emcdda.eu.int

Rua da Cruz de Santa Apolónia 23-25, 1149-045 Lisbonne, Portugal
Tel. (351) 218 11 30 00 • Fax (351) 218 13 17 11
info@emcdda.eu.int • <http://www.emcdda.eu.int>

Calendrier 2004

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Réunions de l'OEDT:

- 29-30 mars: Reitox Academy sur le "Plan d'action antidrogue de l'UE 2000-2004: contribution de l'OEDT à l'évaluation et à l'analyse politique".
- 26 avril: Comité scientifique.
- 28-30 avril: Reitox Academy sur l'interprétation des données et la production de rapports.
- 20-21 mai: Réunion d'experts sur la définition donnée par l'OEDT à l'usage problématique des drogues.
- 25 mai: Réunion d'experts sur la disponibilité de la drogue dans les enquêtes auprès de la population.
- 27 mai: Réunion du bureau.
- 27-28 mai: Réunion d'experts européens sur les enquêtes auprès de la population.

Réunions Phare:

- 15-17 mars: Conférence nationale Reitox en Pologne, Varsovie et Cracovie.
- 24-26 mars: Atelier national de la Reitox Academy sur la demande de traitement, Sofia.

Réunions externes:

- 15-22 mars: 47^e Session de la Commission des stupéfiants, Vienne.
- 25-27 mars: 7^e Conférence européenne sur les services drogue et VIH dans les prisons, CEENDSP, Prague.
- 6-7 avril: Conférence stratégique sur la recherche en matière de drogues, Strasbourg.
- 10-11 mai: Conférence sur la stratégie de l'Union européenne contre la drogue, Dublin.
- 24-25 mai: Première conférence internationale sur l'hépatite C, Berlin. Drogenarbeit und humane Drogenpolitik (www.akzept.org), Deutsche AIDS-Hilfe e.V.
- 31 mai - 4 juin: 30^e Symposium annuel sur l'épidémiologie de l'alcool de la *Kettill Bruun Society for Social and Epidemiological Research on Alcohol*, Helsinki.
- 3-5 juin: *Times are changing*, Conférence sur la manière de faire face à la mobilité et à l'usage de la drogue dans le nouveau paysage européen. Organisateur: AC-Company, cofinancé par Phare (pour plus d'informations: www.ac-company.org/conference-prague/index_conference.html).

Réunions de l'UE:

- 22 avril: Groupe horizontal "Drogues", Bruxelles.

Organes statutaires Conseil d'administration

La 27^{ème} réunion du conseil d'administration de l'OEDT s'est tenue à Lisbonne du 14 au 16 janvier 2004. Parmi les points inscrits à l'ordre du jour se trouvaient le rôle institutionnel de l'OEDT au sein de l'UE et les contraintes auxquelles il est soumis, la modification du règlement de l'OEDT, l'impact et la visibilité des *Rapports annuels* pour 2003, l'élection des membres du bureau et du comité budgétaire pour 2004, le profil et la procédure de nomination du nouveau Directeur.

Le rôle institutionnel de l'OEDT et les contraintes sous lesquelles il fonctionne ont été longuement discutés. D'une manière générale, on remarque que les agences décentralisées rencontrent les problèmes exposés dans le document. Les membres du conseil d'administration ont convenu que le premier pas vers la résolution de ces problèmes serait d'organiser une réunion de concertation entre l'OEDT et la Commission européenne. La communication de la Commission sur la coordination en matière de drogues dans l'Union européenne a été discutée. Il a été reconnu que son contenu est dans l'ensemble complet; toutefois certains membres du conseil trouvaient regrettable qu'elle ne comporte presque pas de références à l'OEDT. En ce qui concerne le règlement fondateur de l'OEDT, une grande majorité des membres du conseil étaient favorables à ce que chaque État membre soit représenté au comité scientifique et également à ce que le Parlement européen soit représenté au conseil d'administration, la contribution des membres du Parlement ayant été de grande valeur pour le conseil.

En ce qui concerne l'impact et la visibilité des *Rapports annuels*, il a été décidé qu'il serait utile de produire une présentation standard qui pourrait être utilisée à l'occasion des événements nationaux organisés dans les États membres. Le *Rapport annuel* sera présenté au Parlement européen, cet événement sera suivi d'une conférence de presse. Les membres du conseil d'administration ont décidé que le rapport devrait être présenté aux décideurs politiques les plus influents dans le domaine des drogues, c.-à-d. aux ministres de la santé, de la justice et des affaires intérieures.

Le conseil d'administration a élu MM. Brunson (B) et Lawrence (UK) au bureau, et MM. Gillard (B) et Pietsch (AT) au comité budgétaire. Lors de sa prochaine réunion en juillet (les pays adhérents seront alors des membres du conseil d'administration à part entière), le conseil élira un troisième membre au bureau et au comité budgétaire.

En outre, le conseil a adopté le *Rapport général d'activités 2003*, le programme de travail 2004-2006, le programme de travail 2004 ainsi que le budget 2004. Il a été décidé que le projet de budget pour 2005 devrait être établi sur la base d'une subvention de l'UE de 12,9 millions d'euros.

Kathleen Hernalsteen